



Fichage préventel non justifié après paiement

Par **DanScott**, le **26/09/2013** à **11:30**

Bonjour,

J'ai contracté en octobre 2012 un abonnement pour une clé 3G chez SFR. La région d'Excenevex n'étant pas desservit par leur réseau, mais ça SFR ne vous le dit pas, j'ai protesté et en accord avec SFR, la résiliation de cette abonnement a été accepté. Quelque temps plus tard, j'ai reçu une facture à payer pour cet abonnement. Sous le prétexte que j'avais utilisé cette clé 3G, il faut quand même bien l'activer pour la faire fonctionner! comme j'ai constaté que cela ne fonctionne pas sur Excenevex, j'ai essayé cette clé en ville. Suite à cela et ne voulant pas payer une somme de +de 40€, je suis devenu un mauvais payeur et très vite, j'ai été fiché sur Préventel.

En juillet de cette année, j'ai payé cette dette en intégralité. 2 mois plus tard, voulant changer d'opérateur, on me dit que je suis toujours fiché chez infotel. Aussitôt, je fait le constat chez SFR qui me dit traiter ce dossier dans les 48h. Mais 4 jours plus tard, SFR refuse de me défiché sous prétexte que j'ai un échéancier de remboursement pour le contrat de mon Portable. Est ce légal ou arbitraire de la part de SFR. Quels sont mes droits. Que dois-je faire pour obtenir réparation. Merci de votre réponse
Cordialement